



REGLEMENT VIDE GRENIER



 LIEU : **PUSIGNAN**, STADE JEAN BOUIN

 DATE : **DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025**

 HORAIRE : **DE 6H À 15H**

 **SORTIE STRICTEMENT INTERDITE AUX VEHICULES
AVANT 15H POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ**

 TARIF : **20 € LES 6 MÈTRES**

(1 VÉHICULE AUTORISÉ PAR EMPLACEMENT)

1. L'ACCÈS AU VIDE-GRENIER EST INTERDIT AVANT L'OUVERTURE DU SITE, SAUF AUTORISATION SPÉCIFIQUE DES ORGANISATEURS.
2. LES EMPLACEMENTS SONT ATTRIBUÉS SUR PLACE, DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE, PAR LES ORGANISATEURS.
3. LA PARTICIPATION EST RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS. LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS AUTORISÉS ET LA VENTE D'ARTICLES NEUFS EST STRICTEMENT INTERDITE. TOUT CONTREVENANT SERA INVITÉ À QUITTER LE VIDE-GRENIER SANS REMBOURSEMENT.
4. LA VENTE D'ANIMAUX EST INTERDITE.
5. LA VENTE DE NOURRITURE ET DE BOISSONS EST RÉSERVÉE AUX ORGANISATEURS. AUCUN AUTRE STAND ALIMENTAIRE NE SERA TOLÉRÉ.
6. LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL, PERTE OU DÉGRADATION SUR LE SITE.
7. AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE APRÈS L'ÉVÉNEMENT.
8. AUCUN OBJET NE DOIT ÊTRE ABANDONNÉ À LA FIN DE LA JOURNÉE. UNE BENNE EST MISE À DISPOSITION À CHAQUE ENTRÉE POUR PERMETTRE AUX EXPOSANTS D'ÉVACUER LEURS INVENDUS.
9. L'ATTESTATION D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE REMPLIE ET REMISE AUX ENCAISSEURS LE JOUR MÊME.

**MERCI DE RESPECTER CES RÈGLES
POUR LE BON DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT.**



LES ORGANISATEURS SONT DES BÉNÉVOLES :
UN SOURIRE, UN MERCI, ÇA FAIT TOUJOURS PLAISIR !

Merci